

Les quadripoteurs invitent les automobilistes à la prudence

Robert Cliche

robert.cliche@transcontinental.ca

Les conducteurs de quadripoteurs et de chaises motorisées invitent les automobilistes à être prudents et patients lorsqu'ils tagent la route avec ce type de véhicules.

À Magog, ils sont entre 50 et 70 à se

déplacer à l'aide de quadripoteurs, un type de chaises motorisées. L'un d'entre eux, Jacques Gaudreau, affirme avoir vécu de mauvaises expériences avec les automobilistes, notamment dans les stationnements. «Souvent, les gens sont pressés et ne regardent pas avant de reculer, note-t-il. Comme le quadripoteur n'est pas très haut, on ne nous voit pas très bien dans les rétroviseurs. Un accident est si vite arrivé. C'est pourquoi je traîne toujours un sifflet de sécurité sur moi. Ça

indique aux gens que je suis là et ça peut sauver des vies.»

«Notre sécurité est parfois compromise et on désire avoir la collaboration des policiers»

Jacques Gaudreau

M. Gaudreau organise un pique-nique le 19 septembre prochain pour tous les usagers de quadripoteurs à Magog et dans les environs. Pour lui, il s'agit de se regrouper et de sensibiliser la population à la prudence et à la tolérance dans les rues. L'association, qui sera baptisée Han-Quadri, sera également chapeautée par l'organisme de droits et de défense des per-

sonnes handicapées de la région, Han-Droits.

«Lorsqu'on sera plusieurs, nous désirons rencontrer les policiers de Magog pour leur faire part de notre situation. Souvent, ce sont des problèmes personnels et certains ont peur de passer pour des «chialeux» s'ils rapportent des événements. Notre sécurité est parfois compromise et on désire avoir la

collaboration des policiers dans ce dossier.»

Techniquement, les quadripoteurs devraient circuler sur les trottoirs. «Mais, comme il y en a pas sur toutes les rues, il faut utiliser la chaussée, indique Jacques Gaudreau. Voilà une autre problématique qu'on désire aborder avec les policiers.»

Les utilisateurs de quadripoteurs sont invités à se rendre au 42, rue St-Pierre, à Magog pour le départ de la randonnée le 19 septembre, à 11 h. Le parcours se terminera au marais de la rivière aux Cerises, où on y tiendra un pique-nique. Les organisateurs signalent d'apporter un lunch et de «recharger vos batteries».

